

Courrier : voter pour les femmes : oui, mais...

Autor(en): **Krause, Margrit**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vaud

Entre deux mondes

(srl) – Jusqu'à présent, les associations qui se préoccupent de l'insertion professionnelle des femmes ont surtout cherché à aider les femmes à se recycler après une interruption plus ou moins longue de leur activité rémunérée. «Clés pour le travail», à Lausanne, a déjà offert à de très nombreuses volées de femmes des stages dans ce but. Cette année, l'association vaudoise innove en prenant le problème de la jonction entre vie familiale et vie professionnelle

par un autre bout. Elle met sur pied une formation en 8 soirées à l'intention des femmes qui sont déjà actives professionnellement et qui se trouvent confrontées à la nécessité d'un désengagement partiel ou total pour des raisons familiales.

Le dilemme peut être très douloureux, pour une jeune femme active et bien formée : comment gérer le changement lorsque l'enfant paraît ? Comment ne pas lâcher complètement prise, comment poser des jalons pour l'avenir ?

La formation aborde aussi bien les problèmes psychologiques de la «double ambition»

– combien de femmes, dans ce type de situation, parlent de «sacrifice» ! – que les problèmes plus concrets d'organisation de la vie du couple ou de relations avec l'employeur, avec qui on tentera, par exemple, de négocier un «contrat de maternité».

Le cours commence le 21 octobre, c'est donc le tout dernier moment pour s'inscrire au (021) 311 22 19. Mais si vous ne pouvez pas vous décider tout de suite, sachez qu'un deuxième cours aura lieu au printemps. Renseignements au même numéro ou à l'adresse suivante : «Clés pour le travail», rue Curtat 4, 1005 Lausanne.

L'association lausannoise se signale cet automne par l'intensité de ses activités, puisqu'elle met également à son programme, outre le cours présenté ci-dessus, une journée de formation sur le thème de la reconnaissance des acquis avec une spécialiste de la question, la Canadienne Marthe Sansregret. Cette journée aura lieu le 25 octobre à

l'aula de l'EPFL, avenue de Cour 33, à Lausanne, de 8 h 30 à 17 heures, et marquera le 10^e anniversaire de «Clés pour le travail».

La reconnaissance des acquis permet une valorisation optimale des ressources humaines, en accordant plus d'importance aux apprentissages faits en dehors des institutions scolaires. Cette approche favorise un décloisonnement entre connaissances théoriques et empiriques, et s'avère particulièrement intéressante pour les femmes. En effet, il a été démontré que les habiletés acquises par les femmes dans leur travail non rémunéré peuvent correspondre aux habiletés exigées par les employeurs.

La journée du 25 octobre, à laquelle on peut s'inscrire à l'adresse ci-dessus, s'adresse aux professionnels concernés par les ressources humaines et à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent mieux mettre en valeur ce que la vie leur a enseigné.



Que deviennent les projets professionnels lorsque l'enfant paraît ?

Neuchâtel

Le BEF : inauguration officielle

(ib) – Cette fois, ça y est. Le Bureau de l'égalité et de la famille du canton de Neuchâtel est installé définitivement dans ses murs à La Chaux-de-Fonds. Le 2 septembre dernier, les locaux étaient inaugurés officiellement par deux conseillers d'Etat et des conseillers communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Belle représentation qui peut augurer d'un large soutien, bien nécessaire.

Dans les discours, le long cheminement des femmes fut rappelé. Il y a neuf ans que l'ADF lançait les premières revendications d'un Bureau de la condition féminine, demandes relayées par différentes motions et la décision de l'Etat de faire établir un rapport sur

l'état de situation des femmes neuchâteloises. Entre-temps, une commission œuvrant sur le statut de la famille dans le canton était aussi mandatée et lors de l'aval donné par le Grand conseil en 1989, il a paru naturel d'unir les deux problématiques, famille et égalité.

La déléguée nommée, Mme Catherine Laubscher Paratte, est ravie de cette conjonction, les deux aspects lui paraissant intimement liés. Pour mener cette double tâche, elle est secondée par Mmes Hélène Bays-Matile, collaboratrice, et Marlène Micheloni, sociologue, cela pour un total de 1 poste et demi. C'est Mme Marie-Antoinette Crelier qui assume la présidence du Conseil de la famille et de l'égalité, organe composé de 15 membres représentant les milieux politiques et organisations concernées.

Selon la décision du Grand conseil, le BEF a cinq ans pour

prouver son utilité ; voilà déjà une année que ses responsables embrassent les problèmes, avec dynamisme, volonté et une certaine audace, mais elles n'ont pas de temps à perdre.

Le panorama des élections nationales, vu du canton de Neuchâtel, a subi quelques modifications depuis la publication du dossier de FS. A droite, pour l'ex-Action nationale, les démocrates suisses aligne une nouvelle candidate, Mme Lonny Flückiger et à gauche, sur une liste dénommée «Pour une politique en faveur des travailleurs», se trouve Mme Anne Duvanel. Arrivée en ultime délai, cette dernière liste clôt le nombre de candidatures à 31 personnes, dont 8 femmes, pour 7 listes. Avec près de 25% de candidatures féminines, le compte ne s'annonce pas très bon pour l'échéance d'octobre.

COURRIER

Voter pour les femmes : oui, mais...

Voter pour une femme ne fait pas toujours progresser l'égalité entre femmes et hommes. Je pense en particulier à une candidature féminine du Parti libéral vaudois pour le Conseil national. Lors de la révision du droit matrimonial, la politicienne en question avait publiquement pris position contre le nouveau droit, mettant en avant des considérations conservatrices.

Lors de la prochaine législature, le Parlement devra se prononcer sur divers sujets liés de près ou de loin à la question de l'égalité entre femmes et hommes. C'est la présence au sein du Parlement de femmes progressistes qui fera avancer la cause de l'égalité.

Margrit Krause, Pully